

Le 14 février 2023.

UNE OPPORTUNITE avec l'Autoconsommation en électricité : un retour sur investissement de 3 à 6 ans.

Mesdames, Messieurs,

De plus en plus d'entreprises, de toute importance, nous demandent conseils chaque jour pour trouver des solutions en vue d'écraser leurs futures factures d'électricité.

Pour les révisions en vigueur au 1^{er} janvier 2023, les **hausses tarifaires se situent principalement avec des multiples de 3 à 4** par rapport à ceux de 2022.

C'est considérable ! Il serait vain d'espérer une baisse future ([explications ici "Le Monde"](#))

Profitez de notre expérience. **Pour contrer ces hausses, des solutions existent, avec des solutions au coût encore très modéré, qui sauveront vos futurs résultats financiers.**

Nous traitons de nombreux cas avec des chiffres qui laissent songeur. Jugez plutôt en raisonnant pour le cas d'une **entreprise située en Saône et Loire, qui bénéficie donc d'un ensoleillement relativement limité...** et avec une consommation d'électricité inverse à la production solaire, autrement dit le contraire de **ratios de rentabilité optimale*** :

- Consommation d'électricité..... 900 700 kWh/an
- **Hausse du coût d'électricité 1/01/2023/2022..... x 3,5 (+ 250 %)**
- Investissement nécessaire, clé en mains..... 400 000 €HT
- **GAINS PROD. + ECONOMIES SUR CONSO. 96 400 €HT/an x 25 ans**
- **Soit un retour sur investissement..... +/- 4 ans**
- **ELECTRICITE produite et CONSOMMEE GRATUITE au-delà !**

*Justification des données anonymisées sur simple demande de votre part.

Dans les régions les plus ensoleillées, les performances sont encore plus éloquentes.

Nous offrons une étude gratuite à tous les entreprises qui justifient pour 2022, d'une charge annuelle en électricité supérieure à 12 000 € HT.

N'hésitez pas à nous interroger au **06 81 22 15 46 / 06 07 90 96 49**
ou mail : mbouvier@excelnergy.com

Cordialement.

Cabinet EXCELNERGY-PARTNER
Jacques et Mickaël BOUVIER & Associés
Conseils, expertise et courtage en Solutions Solaires
Courtiers en Bâtiments et Désamiantage
06 07 90 96 49 / 06 81 22 15 46
www.excelnergy-partner.fr

(partagez notre site et parlez de nos services autour de vous)
Avec l'aimable soutien



CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.
AU SERVICES DES
ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

Les Courtiers et Experts
d'EXCELNERGY-PARTNER
s'engagent pour la réussite
du plan de relance portant
sur l'énergie solaire



Siège social :
38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE
06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49
contact@excelnergy.com
www.excelnergy-partner.com
RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



[Se désinscrire](#)

S'inscrire à notre newsletter